

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 04/10/2013	Dossier complet le 07/10/2013	N° d'enregistrement F09113P0301					
1. Intitulé du projet							
Défrichement de 132 528 m² dans le cadre du projet photovoltaïque sur la commune de GAUJAC (30)							
	ification du maître d'ouvrage ou du pétitio	nnaire					
2.1 Personne physique Nom	Prénom						
2.2 Personne morale	Helion						
Dénomination ou raison sociale	VSB ENERGIES NOUVELLES						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Emmanuel MACQUERON - Gérai	nt VSB Energies Nouvelles					
RCS / SIRET 4 3 9 6 9 7 1	7 8 0 0 3 7 4 Forme juridiqu	e SARL					
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoir	e n°1					
3. Rubrique(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard o	les seuils et critères de la rubrique					
N°26 défrichement	Défrichement dans le cadre de la production d'électricité à partir d'é un poste de livraison, 4 postes de	nergie solaire (>250 Wc) avec					
4. Caractéristiques générales du projet							
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire					
Défrichement de 132 528 m² de et de taillis de chêne vert	la forêt communal de Gaujac peupl	é de taillis de chêne pubescent					

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du défrichement est la création d'une centrale photovoltaïque au sol avec 4 postes de transformations et 1 poste de livraison et leurs accès.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches. L'enlèvement se fera par camion par les chemins d'accès au projet.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement. La phase exploitation concernera le projet photovoltaïque à réaliser.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administration dessier(s) d'autorisation(s).				ra être jointe au(x)		
Le projet sera soumis à : - Permis de construire e	t autorisation de défricheme	ent				
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	e d'autorisation ce formulaire est	rempli				
Autorisation de défrichement	21(5)(6)	я Румотарая (л				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro		le l'opération - pré	éciser les unité			
	urs caractéristiques	Colorada la		Valeur		
Surface totale à défricher			132 528	m²		
4.6 Localisation du projet						
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>4</u> ° <u>34</u> '	10 " 1 La	t. <u>44</u> ° <u>03</u> ' <u>33</u> "9_		
Commune de Gaujac : Parcelle OB515	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : GAUJAC	t d), 8°, 10°, 18°, 2 Long ° '	'" La	2°; 41° et 42°; t°' " t°' "		
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Si oui, de quels projets se compose le programme ?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. S	ensibil	ité envi	ronnementale de la zone d'implantation envisagée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?							
L'auroisation de défrich pubescent)	emer	nt est o	demandée pour des terrains boisés (taillis de chênes vert et				
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	umen cupat	ts d'urb on des	oanisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X Non				
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	PLU approuvé le 18/10/2012, Secteur Ner, secteur de projet de centrale photovoltaïque						
environnementale? 5.2 Enjeux environnementaux	dans I	a zone	vens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X					
en zone de montagne ?		$\overline{\mathbf{X}}$					
sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Littoral artificialisé urbain et périurbain : Classe 3				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?							
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		\boxtimes					

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		\boxtimes	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X		L'Oppidum de Gaujac à 2,8km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines (de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités	X		Les perturbations et dégradations de la biodiversité existante ont été étudiées dans le cadre de l'étude Faune-Flore sur le site concerné.
	écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Le projet engendre la consommation de 132 528 m² de terrains boisés
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			Le projet sera source de bruit lors de la construction. En exploitation, le projet photovoltaïque n'engendre pas de dépassement des émergences limites réglementaires.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations? Est-il concerné par des vibrations?		X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		\mathbf{X}	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X		Dans le cadre de l'étude d'impact, le volet paysager analysera les atteintes au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager du projet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'au	tres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :	
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature Oui Non Si oui, décrivez lesquels :	transfrontière ?
7. Auto-évaluation (facultatif)	
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d' qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, nous estimons nécessaire que le projet de cor l'ouvrage de production d'énergie d'origine solaire fasse l'objet d'une étude d'ir	

	8. Annexes					
8.	1 Annexes obligatoires					
	Objet					
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X				
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X				
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X				
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent	es				
	Objet Chief					
	9. Engagement et signature					
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X					
	Fait à Nîmes le, 02 / 10 / 2013					
S	Signature Plo François TRA BUCCO.					